

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'enseignement supérieur
et de la recherche

Arrêté du 12 JUIL. 2011

portant nomination des membres du jury du premier concours national d'agrégation de l'enseignement supérieur pour le recrutement de professeurs des universités dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion en sciences économiques pour l'année 2011

NOR : ESRH1117440A

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Vu le décret n° 84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences ;

Vu l'arrêté du 13 février 1986 modifié relatif à l'organisation générale du premier concours d'agrégation pour le recrutement de professeurs des universités des disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion ;

Vu l'arrêté du 25 janvier 2011 fixant les modalités d'inscription en vue de pourvoir des emplois de professeur des universités dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion pour le premier concours national d'agrégation de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 11 avril 2011 portant nomination des présidents de jury du premier concours national d'agrégation de l'enseignement supérieur pour le recrutement de professeurs des universités dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres de jury du premier concours national d'agrégation de l'enseignement supérieur pour le recrutement de professeurs des universités dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion, ouvert par l'arrêté du 25 janvier 2011 susvisé :

Sciences économiques :

M. Antoine d'AUTUME, professeur à l'université Paris I, président du jury
Mme Mélika BEN SALEM, professeur à l'université de Paris-Est Marne-la-Vallée
M. Pierre JACQUET, chef économiste de l'Agence Française de Développement
M. François LANGOT, professeur à l'université du Maine
M. Claude MENARD, professeur à l'université Paris I
M. Frank RIEDEL, professeur à l'Université de Bielefeld (Allemagne)
M. François-Charles WOLFF, professeur à l'université de Nantes.

Article 2

La directrice générale des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le **12 JUIL. 2011**

Pour le ministre et par délégation :
La directrice générale des ressources humaines,


J. THEOPHILE